

Revue de presse



Jeudi 25 mai 2023



Faid en Egypte pour prendre part aux Assemblées annuelles de la BAD



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, se rend mercredi à Charm el-Cheikh (Egypte), pour participer aux travaux des 58ème Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

La délégation conduite par M. Faid assistera aux sessions du Conseil des Gouverneurs de la Banque, dont celle consacrée à l'examen et l'approbation des rapports d'activités

de la BAD, ainsi qu'à l'adoption de ses états financiers annuels, selon un communiqué du ministère.

Le Conseil des Gouverneurs se penchera sur les priorités de la Banque qui concernent, notamment le défi que représente le financement d'un développement à faible émission de carbone, pour une croissance verte, équitable et durable en accord avec les objectifs climatiques, ainsi que le besoin de placer l'adaptation climatique au cœur des politiques économiques.

De même, le Conseil abordera la nécessité pour l'Afrique de réaliser son potentiel agricole afin de renforcer sa sécurité alimentaire.

Une ultime session sera consacrée à l'adoption des comptes-rendus officiels et la lecture du communiqué final devant sanctionner les travaux des Assemblées annuelles 2023.

Le ministre des Finances saisira l'occasion de sa présence aux travaux de ces Assemblées pour rencontrer ses homologues africains et des dirigeants d'institutions financières, en vue d'échanger sur l'évolution de la conjoncture économique internationale et les perspectives de croissance mondiale.

Ces rencontres constitueront également des opportunités pour "prospector de nouvelles pistes de coopération avec notre pays dans les multiples domaines de développement économique et social", selon le ministère.

Les Assemblées annuelles de la BAD de 2023, qui portent sur le thème "Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique", accueillent une représentation de haut niveau, comprenant des Chefs d'Etat et de Gouvernement, des responsables d'institutions internationales et régionales, des organisations non gouvernementales et des acteurs clefs du secteur privé.



Afrique: une croissance économique de 4% prévue en 2023

CHARM EL CHEIKH (Egypte) - Le PIB du continent africain devrait croître de 4% durant l'année en cours, une croissance qui devrait se consolider en 2024, avec un taux de 4,3%, selon les prévisions annoncées mercredi par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Selon le rapport de la Banque sur les perspectives économiques en Afrique pour 2023, rendu public à l'occasion des 58èmes Assemblées annuelles de la BAD qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh (Egypte), les perspectives pour la croissance

économique du continent "restent positives et stables, avec un rebond prévu à 4% en 2023 et une consolidation supplémentaire à 4,3 % en 2024".

Le rapport, axé sur le thème choisi pour cette édition des Assemblées, à savoir "Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique", souligne que le continent, avec une hausse de 3,8% du PIB en 2022, a réussi à réaliser une croissance supérieure à la moyenne mondiale durant la même année (3,4%), avec une augmentation du Produit intérieur brut dans tous les pays africains, sauf deux.

Selon les projections de la BAD, 18 pays africains connaîtront des taux de croissance supérieurs à 5% en 2023, et leur nombre devrait passer à 22 en 2024.

"Malgré des vents contraires importants, l'Afrique a fait preuve d'une résilience remarquable face aux tempêtes de l'incertitude, comme en témoigne la consolidation prévue de la croissance économique à moyen terme. Cette résistance continue sera étayée par les améliorations attendues des conditions économiques mondiales, alimentées par la réouverture de la Chine et un ajustement à la baisse des taux d'intérêt", analyse le rapport, présenté par l'économiste en chef et vice-président par intérim de la BAD, Kevin Urama.

Mais, en raison de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, les pressions inflationnistes ont augmenté en 2022, avec une inflation à deux chiffres enregistrée dans 18 économies africaines, ce qui a exercé, observe la BAD, une pression supplémentaire sur les budgets publics de ces pays.

Ainsi, l'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique devrait passer de 14,2% en 2022 à 15,1% en 2023, avant de retomber à 9,5 % en 2024.

Selon M. Urama, la publication de ce rapport sera suivie par la publication des rapports par pays en juillet.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Visite d'Etat du président de la République au Portugal: plusieurs accords de coopération signés

La visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal, a été couronnée par la signature mercredi à Lisbonne, de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers domaines de partenariat et de coopération, confirmant ainsi la consolidation des relations historiques et la convergence de vues entre les deux pays.

A cette occasion, le président de la République qui était accompagné d'une importante délégation, a présidé conjointement avec le Premier ministre portugais, M. Antonio Costa, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la gouvernance numérique et de la modernisation de l'administration, un programme d'échange culturel pour la période 2023-2025, ainsi qu'une Déclaration d'intention portant sur le renforcement de la coopération bilatérale et un mémorandum d'entente relatif aux start-up et à l'innovation.

Auparavant, le Président Tebboune a également présidé avec le Premier ministre portugais, l'ouverture des travaux du forum économique algéro-portugais, qui vise à rapprocher les investisseurs des deux pays, examiner les opportunités de coopération et de partenariat et à booster la coopération économique bilatérale.

Au cours de ce forum, le président de la République a mis en exergue les grandes opportunités d'investissement qu'offre le climat des affaires en Algérie dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, un texte qui protège l'investisseur étranger et garantit la stabilité du cadre juridique régissant ce secteur.



Algérie-Portugal: consolidation des relations historiques et convergence totale de vues

Le président de la République qui avait reçu mardi un accueil solennel de la part de son homologue, a affirmé, dans une déclaration commune à la presse, que les entretiens entre les deux parties ont confirmé la profondeur des relations stratégiques entre les deux pays et ont fait ressortir une "convergence totale" de vues sur les questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye, au Mali, au Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, ainsi que la situation en Ukraine.

Evoquant les relations algéro-portugaises, le président de la République a exprimé la volonté de l'Algérie de les intensifier et de les élargir à tous les domaines, ajoutant que l'Algérie "est actuellement sur la voie de l'édification d'une véritable démocratie au profit du peuple et l'édification d'une économie basée sur l'intelligence, la connaissance et les start-up".

Le Président Tebboune a également réitéré l'attachement de l'Algérie au Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre les deux pays en 2005, rappelant que les deux pays célébreront, dans quelques jours, le 210e anniversaire du Traité de Paix et d'amitié entre la Régence d'Alger et le Royaume du Portugal.

Pour sa part, le président portugais s'est félicité des relations "fortes" unissant les deux pays, saluant le rôle historique de l'Algérie dans le renforcement de la démocratie dans son pays.

Il a ajouté que la visite du Président Tebboune au Portugal permettra de promouvoir les relations de coopération bilatérale au plus haut niveau, notamment dans les domaines de la coopération diplomatique, sécuritaire et économique, à l'instar des secteurs des énergies renouvelables, du tourisme et de l'enseignement supérieur.

Le Président de Sousa a également réaffirmé la position ferme du Portugal vis-à-vis de la question du Sahara occidental, précisant que son pays respecte et appuie les efforts des Nations-Unies, ainsi que ses décisions sur cette question.

Au premier jour de sa visite lundi, et lors d'une rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie au Portugal, le Président Tebboune, a réaffirmé la détermination de l'Etat à assurer la protection de ses enfants à l'étranger et à répondre à leurs préoccupations sur les questions liées aux compétences algériennes à l'étranger et leur rôle dans la contribution au développement du pays.

Il a également évoqué les différentes mesures instituées au profit de la diaspora, notamment la réduction des prix des vols pour raffermir les liens avec la patrie, l'accès à la retraite auprès de la Caisse nationale des retraites (CNR) et d'autres mesures visant à alléger le poids de l'éloignement du pays.



Conférence de l'OAA à Alger: l'assurance agricole au cœur des priorités des assureurs africains.

Les travaux de la 49ème conférence et Assemblée générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), prévus du 27 au 31 mai courant à Alger, devraient aboutir à des solutions novatrices pour booster l'industrie des assurances, plus particulièrement l'assurance agricole qui est au cœur des priorités des assureurs africains, a affirmé mardi, Cherif Benhabiles, Vice-Président de l'OAA et président du Comité d'organisation local.

"Face à l'ampleur des catastrophes naturelles, les propositions de cette rencontre devraient apporter des solutions qui permettraient d'améliorer la gestion des risques agricoles, renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs contre les aléas

climatiques, et par la même, assurer la sécurité alimentaire des pays du continent", a expliqué M. Benhabiles à l'APS.

Elu vice-président de l'OAA en 2022, le responsable a ajouté que les débats seront également focalisés sur les voies et moyens de convaincre les agriculteurs sur l'impératif de se protéger contre les sinistres et les aléas climatiques, déplorant que "très peu d'entre eux le font".

"La branche agricole représente moins de 4% du marché africain des assurances évalué à 62 milliards de dollars", a-t-il argué.

S'agissant l'Algérie, "le taux de couverture des risques agricoles ne représente que 3% sur un marché d'assurance estimé à 1,2 milliard de dollars", a fait savoir le responsable, précisant que "l'assurance concerne principalement la filière céréalière".

Egalement Directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), M. Benhabiles a souligné, par ailleurs, l'impératif de mettre en place de nouveaux dispositifs d'assurance adaptés en tenant compte de l'ampleur des calamités agricoles accentuée par les changements climatiques.

"Ces catastrophes impactent lourdement les agriculteurs et endommagent leur récoltes", a-t-il prévenu, en évoquant les pertes agricoles enregistrées récemment au niveau de certaines régions de l'est du pays "affectées par la grêle et les inondations".

Organisé sous le thème : "La contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique", la rencontre qui devrait regrouper plus de 1.700 participants dont des experts internationaux, des assureurs et réassureurs, permettra de mettre en avant l'importance de l'industrie des assurances dans le renforcement de la sécurité alimentaire.

"Outre l'indemnisation financière des sinistres, la prévention et la gestion des risques représentent également les principales missions du secteur des assurances pour développer une agriculture durable et résiliente", a souligné M. Benhabiles.

Cette rencontre sera l'occasion "d'échanger nos connaissances en s'appuyant sur les expériences réussies basées sur la prévention et les systèmes d'alertes précoces", a-t-il ajouté.

Cette rencontre continentale qui se tient dans une conjoncture économique marquée par l'aggravation des problèmes climatiques et les tensions politiques permettra de souligner l'importance de l'industrie de l'assurance en tant que levier de développement économique et social dans le continent, a-t-il conclu.

Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement : Laâziz Faïd à Charm el-Cheikh

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, se rendra aujourd'hui, 24 mai 2023, à Charm el-Cheikh en Egypte. Le ministre des Finances prendra part aux travaux des 58e Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), tenues du 22 au 26 mai 2023, indique un communiqué du ministère. Une opportunité pour le premier argentier du pays de rencontrer ses homologues africains et des dirigeants d'institutions financières, en vue d'échanger sur l'évolution de la conjoncture économique internationale et les perspectives de croissance mondiale. Ces rencontres constitueront également des opportunités pour prospecter de nouvelles pistes de coopération avec notre pays dans les multiples domaines de développement économique et social. Sous le thème « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique », ces Assemblées accueilleront une représentation de haut niveau, notamment des chefs d'Etat et de Gouvernement, des responsables d'institutions internationales et régionales, des Organisations Non Gouvernementales et des acteurs clefs du secteur privé, précise la même source. A la tête d'une forte délégation, le ministre des Finances assistera aux sessions du Conseil des Gouverneurs de la Banque, dont la première sera consacrée à l'examen et l'approbation des rapports d'activités de la BAD, ainsi qu'à l'adoption de ses états financiers annuels, lit-on dans le communiqué. Les assemblées de la BAD constituent l'occasion pour les gouverneurs de la Banque, les décideurs africains et les partenaires de développement pour examiner les mécanismes à même de permettre la mobilisation de financements au profit du secteur privé et du développement vert dans le continent. Une problématique sur laquelle se penchera le Conseil des Gouverneurs, notamment le défi que représente le financement d'un développement à faible émission de carbone, pour une croissance verte, équitable et durable en accord avec les objectifs climatiques, ainsi que le besoin de placer l'adaptation climatique au cœur des politiques économiques. Lors d'un point de presse, tenu ce matin, en marge des Assemblées annuelles, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a appelé, les pays développés à honorer leurs engagements de mobiliser 100 milliards de dollars de financements publics et privés chaque année pour aider les pays les plus vulnérables à s'adapter au changement climatique. « Le manque de financements verts est devenu handicapant pour le continent africain qui a besoin de 2700 milliards de dollars d'ici 2030, pour financer son adaptation aux changements climatiques », a-t-il soutenu. Par

ailleurs, le Conseil abordera la question ayant trait à la nécessité pour l’Afrique de réaliser son potentiel agricole afin de renforcer sa sécurité alimentaire. D’autant que les changements climatiques et la montée des températures ont fortement touché les pays africains, réduisant sensiblement les ressources en eau et accentuant les périodes de sécheresse, menaçant ainsi les cultures et la sécurité alimentaire. Les travaux des Assemblées annuelles seront sanctionnés par la lecture du communiqué final, après l’adoption des comptes-rendus officiels, lors de l’ultime session.



Président Tebboune : « Un Sommet algéro-portugais au deuxième semestre 2023 »

Au soir de son deuxième jour de visite officielle au Portugal, le président Tebboune a prononcé un discours à l’ouverture du Sommet bilatéral dans lequel, il a affirmé avoir convenu avec son homologue Marcelo Rebelo de Sousa de faire de 2023, « une année charnière de la relance des échéances bilatérales majeures », dont l’organisation d’un Sommet bilatéral au deuxième semestre. Les préparatifs de ce rendez-vous capital pour les deux pays sont lancés par le Groupe de travail conjoint sur la coopération économique, tenu à Alger les 15 et 16 mai. L’hôte de Lisbonnes a exprimé « une forte détermination des deux pays à œuvrer, à l’occasion de la sixième session de la prochaine réunion bilatérale algéro-portugaise de haut niveau prévue en Algérie, à consacrer la poursuite des consultations politiques et stratégiques et à évaluer les mécanismes de coopération bilatérale...».

Le président de la République a soutenu que les perspectives de coopération et échanges entre l’Algérie et le Portugal sont « prometteuses ». Il convient de les rentabiliser pour « asseoir les fondements d’un partenariat fort ». Il a ajouté que le potentiel de croissance économique de l’Algérie « la qualifie pour remporter l’enjeu du développement et du progrès ». D’où l’intérêt « d’élargir le champ de coopération bilatérale avec le Portugal, par la réactivation des cadres juridiques et en allant de l’avant sur la voie d’un partenariat intégré qui soit à la hauteur de notre volonté politique distinguée, particulièrement s’agissant des start-up, de la e-gouvernance et des énergies renouvelables ». Il a affirmé que la nouvelle législation afférente à l’investissement « est favorable aux exigences des acteurs économiques, de par la stabilité juridique qu’il apporte et les facteurs encourageants qui facilitent l’intensification des initiatives d’investissement par les opérateurs portugais ».

Au registre international, le Président Tebboune a rappelé que « l’Algérie qui a, toujours, lutté en faveur des causes justes dans le cadre de la Légalité internationale et

du droit des peuples à leur autodétermination, ne ménagera aucun effort pour contribuer positivement au règlement des conflits par les voies pacifiques, de par son expérience dans la médiation, notamment à la lumière des nouveaux défis que nous impose un contexte mondial complexe ». Il a poursuivi en disant qu'il est impératif de conjuguer les efforts « pour contribuer à l'instauration de la sécurité et de la paix dans notre région méditerranéenne et de par le monde, partant des principes du Droit international et du respect de la souveraineté nationale ». Il a assuré qu'il s'échinera « de concert avec le Président de Sousa au règlement des crises et à la relance des voies du dialogue, à même d'éliminer les foyers de tension de notre voisinage et à travers le monde ».

Mettant en relief aussi les liens tissés entre les ressortissants des deux pays et la similarité des traditions dans le bassin méditerranéen, Abdelmadjid Tebboune a évoqué l'ancien président portugais Manuel Teixeira Gomes, « témoin des contacts entre deux peuples qui partagent les mêmes valeurs et principes humains nobles, parce qu'il a aimé l'Algérie et choisi d'y vivre pour défendre la liberté et la dignité de sa patrie, jusqu'à ce qu'il y soit mis en terre ».



Gestion des finances publiques : 2023, année charnière de la réforme.

L'année 2023 constitue la première année de concrétisation de la réforme de gestion des finances publiques. C'est ce qu'a affirmé la directrice de la modernisation des dispositifs budgétaires au ministère des Finances, Ilham Ladrââ.

S'exprimant ce mercredi sur les ondes de la radio chaîne 3, cette responsable a indiqué que c'est cette année que la réforme du secteur des finances est mise en œuvre. Elle vise l'instauration de nouvelles règles pour une bonne gouvernance des finances publiques. « Notre pays s'est engagé dans un vaste chantier de réformes, dont celui des finances publiques, avec comme objectif l'instauration de nouvelles règles pour la bonne gouvernance des finances publiques », a-t-elle précisé.

Il s'agit d'une gestion de budgétisation par programme qui est un « ensemble de crédits concourant la réalisation d'une mission spécifique, relevant d'un ministère ou d'une institution publique et définie autour d'un ensemble cohérent d'objectifs précis et en associant des indicateurs de performance à chaque programme».

L'invitée de la rédaction a par ailleurs évoqué la modernisation du système financier. Selon elle, il est nécessaire d'investir dans la ressource humaine qui est un facteur clé

pour pouvoir moderniser. « Ceci représente l'une des priorités du département ministériel », a-t-elle souligné.

La responsable a aussi évoqué les mesures de renforcement du mode de gouvernance des institutions financières, lequel « s'appuie sur trois piliers, à savoir la responsabilité des gestionnaires, la transparence et l'efficacité à tous les niveaux opérationnels ».



Dépenses publiques pour 2024 : L'expert Souhil Meddah prône la prudence

Le ministère des Finances a tracé les contours de la loi de finances 2024 dans une note d'orientation relative à la préparation de l'avant-projet de loi de finances pour 2024 et le budget de l'Etat. La prudence et une gestion optimale des ressources axées sur les résultats sont privilégiées. C'est ce que recommandent également les experts. Souhil Meddah, expert financier, a appelé à la prudence et à la rationalisation, notamment pour ce qui est du budget de fonctionnement. Cette démarche n'est pas non plus à écarter dans les dépenses d'équipement.

Dans une déclaration au *Jeune Indépendant*, l'expert financier a, en effet, souligné la nécessité de rester prudent, compte tenu notamment de la fluctuation des prix du pétrole sur le marché international ainsi que de l'absence d'une visibilité lointaine dans ce marché. Selon lui, la conjoncture pétrolière n'est pas très positive. « Il faut faire attention car on ne cherche pas le prix de l'équilibre, on cherche juste la tendance qui dépasse le prix de référence », a précisé M. Meddah, signalant la particularité de la conjoncture sur le marché international.

« On est dans une conjoncture qui se balance d'une situation à une autre. Ce n'est pas comme dans les années 2000 où on avait déjà les locomotives mondiales qui annonçaient une décennie ou un quinquennat très profitable pour les marchés. Actuellement on n'est pas dans cette situation. Il faut être très prudent », a-t-il souligné, signalant aussi la nécessité de revenir sur le rôle du FRR (Fonds de régulation des recettes), l'épargne institutionnelle intérieure importante pour réguler les prochains déficits.

Comme dicté dans la note d'orientation du ministère des Finances, qui a appelé à la maîtrise et à la rationalisation des dépenses de fonctionnement, l'expert financier a affirmé qu' « il faut rester très prudent en termes de budget de fonctionnement ».

n'écarter pas l'adoption de cette vision pour ce qui est du budget d'équipement. Selon lui, c'est le secteur économique qui peut produire plus d'emplois et non pas la fonction publique, sachant que dans ses orientations, le ministère des Finances a appelé à la maîtrise des recrutements.

« Les propositions de création de nouveaux postes budgétaires sont ceux décidés uniquement et à titre exceptionnel par les pouvoirs publics », a-t-on précisé, privilégiant les redéploiements intra et intersectoriel, notamment pour le renforcement des moyens humains pour les wilayas nouvellement créées.

Le financier qui a appelé à la nécessité de faire le bilan des exercices de 2022 et de 2023, d'analyser de quoi est composée la croissance, laquelle est due, a-t-il dit, « à une situation de décroissance qui avait précédé », a souligné la nécessité de cibler une « croissance rapide », car il faut « au moins deux ans pour se remettre de la crise sanitaire qui a eu un impact direct sur l'économie », a-t-il tenu à souligner.

Il faut aussi être prudent vis-à-vis des projections exogènes, à savoir la fiscalité pétrolière et la parité du dinar. Selon l'expert financier, il est aussi nécessaire de rester prudent sur la politique sociale et ainsi rationaliser les dépenses qui ne sont pas productives, citant l'assurance chômage. « Il ne faut pas aller au-delà d'un certain seuil », a mis en garde M. Meddah, qui a, en outre, évoqué le soutien au revenu des fonctionnaires ainsi que la valorisation des retraites. Il a, dans ce sens, préconisé l'implication des agents financiers, à l'instar des compagnies d'assurance, à même de financer ces augmentations.

Interrogé sur le fait que les autorités n'ont pas jugé utile d'aller vers une loi de finances complémentaires, laquelle est devenue une tradition en Algérie au cours des dernières années, il a indiqué que cette mesure est dictée par une situation exceptionnelle. « La LFC n'est pas un tort. C'est une mesure dictée par une situation donnée dans l'objectif de rectifier ou d'ajuster la politique budgétaire », a-t-il précisé, expliquant qu'une loi de finances complémentaire peut se faire à tout moment et qu'il n'est pas trop tard pour la proposer si le besoin se fait ressentir.

« On peut aussi adopter une LFC dans le cas où on procède à des décisions urgentes ou pour ajuster une orientation budgétaire fondée sur une dépense supplémentaire, ou bien un système d'austérité », a encore expliqué M. Meddah, affirmant qu'actuellement on ne voit pas la nécessité de recourir à une LFC.

Tebboune: L'Algérie terre de l'investissement

Accompagné d'une importante délégation, composée de ministres et d'hommes d'affaires lors de sa visite d'Etat au Portugal, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en exergue, ce mercredi à Lisbonne, les grandes opportunités d'investissement que recèle l'Algérie notamment après la publication de la nouvelle loi sur l'investissement.

Tebboune, qui a présidé l'ouverture des travaux du forum économique algéro-portugais conjointement avec le Premier ministre portugais Antonio Costa, a affirmé que la nouvelle sur l'investissement assure la protection de l'investisseur étranger et garantit la stabilité du cadre juridique régissant l'investissement, invitant par la même occasion les hommes d'affaires des deux pays à explorer les moyens permettant de renforcer le partenariat économique en vue de dessiner les contours d'un avenir économique commun à la hauteur de la qualité des relations politiques.

Les Portugais «connaissent très bien le niveau du climat des affaires en Algérie et exercent aisément leurs activités dans le pays», a-t-il ajouté, évoquant «les résultats positifs de l'économie algérienne qui a vu les exportations hors hydrocarbures s'élever à plus de sept milliards de dollars durant l'année précédente, avec l'objectif d'atteindre 13 milliards USD à l'avenir ».

L'Algérie qui s'est lancée dans la production de l'hydrogène vert dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables, proposera ses produits aux pays européens dans le cadre d'un «futur partenariat économique», a-t-il fait savoir.

De son côté, le Premier ministre portugais a affirmé que les relations entre les deux pays «sont, politiquement et économiquement, très solides», et que la visite du président Tebboune permettrait de «raffermir les relations » algéro-portugaises.

Il a également relevé la nécessité de «renforcer le partenariat entre les opérateurs des deux pays, notamment dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, du transport maritime, de l'énergie et des énergies renouvelables ».

Par ailleurs, M. Costa a exprimé «l'intérêt tout particulier» que porte le Portugal au renforcement de la coopération économique avec l'Algérie, qui présente «une des économies les plus fortes du continent africain, un climat des affaires attractif, en plus d'être un important fournisseur d'énergie du Portugal».

Il est à noter que le Forum économique algéro-portugais a été organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Agence pour l'investissement et le commerce extérieur du Portugal (AICEP). Ce forum, qui a connu la participation d'une soixantaine d'hommes d'affaires algériens et portugais, visait à rapprocher les investisseurs des deux pays, à examiner les opportunités de coopération et de partenariat et à booster la coopération économique.

La délégation d'hommes d'affaires algériens était composée de plusieurs opérateurs publics et privés, activant dans divers secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, les technologies de la communication et l'industrie pharmaceutique, ou encore dans des domaines liés aux efforts visant à assurer la sécurité alimentaire.

La rencontre était une occasion pour informer les opérateurs portugais sur les avantages offerts dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, et procéder à un échange d'information entre les entreprises activant dans différents domaines.

Plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers domaines de partenariat et de coopération entre l'Algérie et le Portugal ont été signés lors de cet événement. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a procédé, avec son homologue portugais, Joao Gomes Cravinho, à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la gouvernance numérique et de la modernisation de l'administration, d'un programme d'échange culturel pour la période 2023-2025, ainsi que d'une Déclaration d'intention portant sur le renforcement de la coopération bilatérale.

De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mehdi Oualid a procédé, avec le ministre portugais de l'Economie et de la Mer, Antonio Costa Silva, à la signature d'un mémorandum d'entente relatif aux start-up et à l'innovation.



Généralisation du e-paiement Le virtuel prend racine

Le nombre d'opérations en ligne a augmenté de 7 300 en 2016 à neuf millions en 2022, réalisées par 340 e-commerçants.

Outil incontournable de la numérisation, le-paiement se pose en tant qu'élément révélateur de l'efficacité de la réforme bancaire et monétaire, dans une conjoncture où la relance économique a besoin de transparence. C'est dans cette optique que les actions dédiées à son développement s'intensifient, dans l'objectif de mettre en place

des automatismes en matière de circulation de l'argent. Une nécessité qui se précise, notamment, dans les besoins d'instaurer de nouveaux systèmes de traçabilité, et dans l'amélioration des services et des produits bancaires. S'exprimant lors de la signature de la convention de partenariat, pour lancer le service du e-paiement des factures de consommation d'eau potable, mardi à Alger, entre l'ADE et l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), le ministre des Finances Laaziz Faïd a indiqué que «cette convention de partenariat entre les deux parties constituait un nouveau pas dans le processus du renforcement et de la généralisation de la numérisation dans toutes les transactions quotidiennes des citoyens, dans le cadre des efforts des hautes autorités du pays visant à moderniser le système financier et bancaire en particulier et à améliorer les indicateurs de l'inclusion financière en général». Un renforcement qui renseigne sur la pertinence des mécanismes et des mesures prises pour faire décoller ce domaine, qui présentait une certaine réticence de la part des commerçants comme de celle des utilisateurs, ce qui représente une avancée qui nécessite d'être valorisée afin d'obtenir des résultats susceptibles d'impacter l'économie nationale. À ce titre, le ministre a tenu à préciser que «le nombre d'opérations en ligne a augmenté de 7 300 en 2016 à neuf millions en 2022, soit plus de 340 e-commerçants sur le réseau des adhérents au système du e-paiement». Des chiffres qui dénotent une avancée inédite et le passage d'une gestion archaïque et risquée, basée sur la circulation des espèces, à un mode de paiement qui se trouve au centre de l'ensemble des actions dédiées à la performance et à l'efficacité des services bancaires et monétaires, l'objectif étant de conférer aux organismes financiers les moyens et les outils pour la concrétisation et l'application efficiente des orientations adoptées dans le cadre de l'édification d'une économie moderne portée sur l'impératif de la croissance. À ce titre, le président de l'Abef, Lazhar Latrache, a affirmé que «toutes les banques en Algérie sont déterminées à mettre en oeuvre le processus de développement et de modernisation du secteur, conformément aux aspirations des pouvoirs publics, afin de servir les individus et les entreprises. L'ultime but demeure la promotion du domaine monétique et du paiement électronique, et la numérisation du secteur». C'est de ce point de vue que le développement et la généralisation de ces mécanismes de la numérisation, requièrent un plus large champ d'action, où les nouvelles pratiques finiront par prendre le dessus et s'affirmer en qualité de solutions incontournables pour la relance de l'économie. À ce sujet, le président de l'Abef a été on ne peut plus clair, précisant que «dans le cadre de la consécration de la culture financière, les banques s'emploient à établir des partenariats avec plusieurs départements ministériels, à l'instar de l'Enseignement supérieur, l'Éducation nationale, la Culture et les Arts et la Formation et l'Enseignement professionnels, afin de valoriser les notions liées à la culture financière».

pour maintenir les réformes engagées sur les axes centraux dictés par les besoins de la diversification de l'économie nationale. Pour ce faire, il va sans dire que le passage à de nouveaux mécanismes de gestion et de contrôle, s'impose à plus d'un titre. Partant du principe que l'usage de mêmes pratiques conduit aux mêmes résultats, il est indéniable que le fonctionnement des organismes financiers aussi importants que l'administration fiscale, entre autres, devrait connaître une restructuration proportionnelle à l'importance des objectifs fixés. C'est dans ces termes que Laaziz Faïd a précisé que «ces indicateurs permettront l'évaluation des performances de chaque cadre dirigeant suivant les actions planifiées de manière à assurer un meilleur service public et à accroître les ressources de l'État dans une démarche de bonne gouvernance».



Assemblées annuelles de la BAD : Le ministre des Finances à Charm el-Cheikh

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est rendu, hier, à Charm el-Cheikh (Egypte), pour participer aux travaux des 58es Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

La délégation conduite par M. Faïd assistera aux sessions du Conseil des Gouverneurs de la Banque, dont celle consacrée à l'examen et l'approbation des rapports d'activités de la BAD, ainsi qu'à l'adoption de ses états financiers annuels, selon un communiqué du ministère. Le Conseil des Gouverneurs se penchera sur les priorités de la Banque qui concernent, notamment le défi que représente le financement d'un développement à faible émission de carbone, pour une croissance verte, équitable et durable en accord avec les objectifs climatiques, ainsi que le besoin de placer l'adaptation climatique au cœur des politiques économiques. De même, le Conseil abordera la nécessité pour l'Afrique de réaliser son potentiel agricole afin de renforcer sa sécurité alimentaire. Une ultime session sera consacrée à l'adoption des comptes-rendus officiels et la lecture du communiqué final devant sanctionner les travaux des Assemblées annuelles 2023. Le ministre des Finances saisira l'occasion de sa présence aux travaux de ces Assemblées pour rencontrer ses homologues africains et des dirigeants d'institutions financières, en vue d'échanger sur l'évolution de la conjoncture économique internationale et les perspectives de croissance mondiale. Ces rencontres constitueront également des opportunités pour «prospector de nouvelles pistes de coopération avec notre pays dans les multiples domaines de développement économique et social»,

selon le ministère. Les Assemblées annuelles de la BAD de 2023, qui portent sur le thème «Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique», accueillent une représentation de haut niveau, comprenant des Chefs d'Etat et de Gouvernement, des responsables d'institutions internationales et régionales, des organisations non gouvernementales et des acteurs clefs du secteur privé.

Un continent résilient : une croissance économique de 4% prévue en 2023

Le PIB du continent africain devrait croître de 4% durant l'année en cours, une croissance qui devrait se consolider en 2024, avec un taux de 4,3%, selon les prévisions annoncées, hier, par la Banque africaine de développement (BAD). Selon le rapport de la Banque sur les perspectives économiques en Afrique pour 2023, rendu public à l'occasion des 58es Assemblées annuelles de la BAD qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh (Egypte), les perspectives pour la croissance économique du continent «restent positives et stables, avec un rebond prévu à 4% en 2023 et une consolidation supplémentaire à 4,3 % en 2024». Le rapport, axé sur le thème choisi pour cette édition des Assemblées, à savoir «Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique», souligne que le continent, avec une hausse de 3,8% du PIB en 2022, a réussi à réaliser une croissance supérieure à la moyenne mondiale durant la même année (3,4%), avec une augmentation du Produit intérieur brut dans tous les pays africains, sauf deux. Selon les projections de la BAD, 18 pays africains connaîtront des taux de croissance supérieurs à 5% en 2023, et leur nombre devrait passer à 22 en 2024. «Malgré des vents contraires importants, l'Afrique a fait preuve d'une résilience remarquable face aux tempêtes de l'incertitude, comme en témoigne la consolidation prévue de la croissance économique à moyen terme. Cette résistance continue sera étayée par les améliorations attendues des conditions économiques mondiales, alimentées par la réouverture de la Chine et un ajustement à la baisse des taux d'intérêt», analyse le rapport, présenté par l'économiste en chef et vice-président par intérim de la BAD, Kevin Urama. Mais, en raison de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, les pressions inflationnistes ont augmenté en 2022, avec une inflation à deux chiffres enregistrée dans 18 économies africaines, ce qui a exercé, observe la BAD, une pression supplémentaire sur les budgets publics de ces pays. Ainsi, l'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique devrait passer de 14,2% en 2022 à 15,1% en 2023, avant de retomber à 9,5 % en 2024. Selon M. Urama, la publication de ce rapport sera suivie par la publication des rapports par pays en juillet.

Algérie - Portugal, La visite d'état du Président Tebboune couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération : Dessiner les contours d'un avenir économique commun

La visite d'État effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal, a été couronnée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers domaines de partenariat et de coopération, confirmant ainsi la consolidation des relations historiques et la convergence de vues entre les deux pays.

À cette occasion, le président de la République, qui était accompagné d'une importante délégation, a présidé, conjointement avec le Premier ministre portugais, M. Antonio Costa, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la gouvernance numérique et de la modernisation de l'administration, un programme d'échange culturel pour la période 2023-2025, ainsi qu'une Déclaration d'intention portant sur le renforcement de la coopération bilatérale et un mémorandum d'entente relatif aux start-up et à l'innovation. Auparavant, présidant l'ouverture des travaux du forum économique, qui vise à rapprocher les investisseurs des deux pays, et à examiner les opportunités de coopération et de partenariat et à booster la coopération économique bilatérale, le président de la République a mis en exergue les grandes opportunités d'investissement qu'offre le climat des affaires en Algérie, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, un texte qui protège l'investisseur étranger et garantit la stabilité du cadre juridique régissant ce secteur. Il a invité, à cette occasion, les hommes d'affaires des deux pays à explorer les moyens permettant de renforcer le partenariat économique en vue de dessiner les contours d'un avenir économique commun à la hauteur de la qualité des relations politiques et humaines entre les deux pays. Le chef de l'État a affirmé que les Portugais connaissent parfaitement le niveau du climat des affaires en Algérie et exercent sereinement leurs activités dans le pays, mettant en avant «les résultats positifs de l'économie algérienne qui a vu les exportations hors hydrocarbures s'élever à plus de sept (7) milliards USD durant l'année précédente, avec l'objectif d'atteindre 13 milliards USD à l'avenir». Lors de cette visite, le président de la République a également visité le siège du Parlement portugais, où il a été accueilli par le président de cette institution législative, M. Augusto Santos Silva. La veille, lors d'un dîner offert en son honneur par le président de la République portugaise, M. Marcelo Rebelo de Sousa, le Président Tebboune a annoncé avoir convenu avec son homologue de faire de 2023, une «année charnière pour la relance des échéances bilatérales majeures, notamment le 2e Sommet bilatéral prévu au cours du deuxième semestre de cette année, dans le cadre du suivi des résultats du Groupe de travail conjoint sur la coopération économique tenu à Alger les 15 et 16 mai 2023». À cet effet, le président de la République a exprimé sa «profonde» conviction quant aux perspectives «prometteuses» à exploiter pour asseoir les

fondements d'un «partenariat fort», précisant que cette conviction avait été mise en avant, lors de ses entretiens «riches» avec le Président portugais. Le président de la République, qui avait reçu mardi un accueil solennel de la part de son homologue, a affirmé, dans une déclaration commune à la presse, que les entretiens entre les deux parties ont confirmé la profondeur des relations stratégiques entre les deux pays et ont fait ressortir une «convergence totale» de vues sur les questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye, au Mali, au Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, ainsi que la situation en Ukraine. Évoquant les relations algéro-portugaises, le président de la République a exprimé la volonté de l'Algérie de les intensifier et de les élargir à tous les domaines, ajoutant que l'Algérie «est actuellement sur la voie de l'édification d'une véritable démocratie au profit du peuple et l'édification d'une économie basée sur l'intelligence, la connaissance et les start-up». Le Président Tebboune a également réitéré l'attachement de l'Algérie au Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre les deux pays en 2005, rappelant que les deux pays célébreront, dans quelques jours, le 210e anniversaire du Traité de Paix et d'amitié entre la Régence d'Alger et le Royaume du Portugal. Pour sa part, le Président portugais s'est félicité des relations «fortes» unissant les deux pays, saluant le rôle historique de l'Algérie dans le renforcement de la démocratie dans son pays. Il a ajouté que la visite du Président Tebboune au Portugal permettra de promouvoir les relations de coopération bilatérale au plus haut niveau, notamment dans les domaines de la coopération diplomatique, sécuritaire et économique, à l'instar des secteurs des énergies renouvelables, du tourisme et de l'enseignement supérieur. Le Président de Sousa a également réaffirmé la position ferme du Portugal vis-à-vis de la question du Sahara occidental, précisant que son pays respecte et appuie les efforts des Nations unies, ainsi que ses décisions sur cette question. Au premier jour de sa visite, lundi, et lors d'une rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie au Portugal, le Président Tebboune a réaffirmé la détermination de l'État à assurer la protection de ses enfants à l'étranger et à répondre à leurs préoccupations sur les questions liées aux compétences algériennes à l'étranger et leur rôle dans la contribution au développement du pays. Il a également évoqué les différentes mesures instituées au profit de la diaspora, notamment la réduction des prix des vols, pour raffermir les liens avec la patrie, l'accès à la retraite auprès de la Caisse nationale des retraites (CNR) et d'autres mesures visant à alléger le poids de l'éloignement du pays.



Exportations hors hydrocarbures : Lumière sur les facilités accordées aux exportateurs

D'énormes facilités sont accordées par le gouvernement aux exportateurs, dans l'objectif d'encourager et de soutenir les exportations hors hydrocarbures. Parmi ces facilités figure l'exonération fiscale pour l'acte d'investissement, exonération des

exportateurs de certaines taxes telles que la taxe sur l'activité professionnelle, la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'impôt sur le revenu global. Des experts et opérateurs économiques ont mis en avant, dans des déclarations à El Moudjahid cet engagement de l'État à encourager les exportations hors hydrocarbures et soutenir la présence des entreprises et société nationales sur les marchés étrangers.

Dans ce cadre, l'expert en exportation, Ali Bey Nacéri, estime que l'augmentation du taux des exportations hors hydrocarbures nécessite une formation dans ce domaine. Il a expliqué que le domaine de l'exportation exige de l'exportateur du savoir et une connaissance du commerce international, et tout ce qui concerne le monde des finances et des affaires, mais aussi, les facilitations accordées par les pouvoirs publics afin de promouvoir les exportations. Il dira aussi que les sociétés et les entreprises qui ambitionnent d'être présentes sur les marchés internationaux doivent être conscientes des procédures légales et réglementaires et de la réalité des marchés internationaux afin d'éviter d'éventuelles infractions aux lois en vigueur. De son côté l'opérateur économique Mohamed Charaf affirme que les produits de son usine ne sont actuellement disponibles que sur les marchés nationaux. "Notre société n'a pas encore franchi le pas d'exporter, car l'objectif actuel est de renforcer sa présence sur les marchés locaux, et ensuite elle pensera aux marchés étrangers". Il mettra en avant à ce titre, les efforts consentis par l'Etat afin de faciliter les procédures d'exportation pour les investisseurs. "C'est ce que nous avons constaté récemment à travers nos contacts avec des opérateurs économiques et des exportateurs, qui nous ont fait part des facilitations et du développement que connaît ce domaine".

La qualité des produits, un facteur clé pour entrer sur les marchés étrangers

La directrice du marketing, au Complexe industriel du ciment (GICA), Hayat Lazri, a indiqué que les exportations du complexe augmentent d'année en année, jusqu'à atteindre environ 3 millions de tonnes de clinker, pour une valeur d'environ 106 millions de dollars. Il a estimé que le complexe, qui a un demi-siècle d'expérience, contribue à la diversification des exportations hors hydrocarbures, grâce à la stratégie des pouvoirs publics visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Elle a fait savoir également que le complexe a récemment obtenu des certificats de conformité européens à travers ses deux succursales, d'Ain el-Kebira et de Chlef, ce qui permet au complexe d'être plus présent sur le continent européen. Lazri a déclaré que les usines du complexe de production de ciment ont produit environ 10 millions de tonnes en 2022. Le directeur marketing par intérim de l'entreprise algéro-qatarie de sidérurgie, a révélé que l'entreprise a su s'imposer sur quatre continents grâce à la qualité de ses produits et aux certifications internationales, dont ISO et CARES, qu'elle a obtenu. "Notre entreprise a pu réaliser un saut qualitatif dans les exportations, dépassant au premier trimestre de cette année ce qui a été exporté en une année complète, soit l'année 2022, pour une valeur de 220 millions de dollars". Il a ajouté que la société a exporté ses produits vers des pays européens tels que l'Italie, ainsi que vers l'Afrique, qui est un marché stratégique, de fer et d'acier, pour la compagnie. Actuellement nos produits sont présents sur les marchés sénégalais et mauritanien, et

certaines marchés des pays arabes comme la Jordanie, l'Irak ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique. Mouissi a révélé que 95 % des travailleurs de l'entreprise sont de jeunes travailleurs algériens, diplômés des universités, la plupart d'entre eux vivent leur première expérience au niveau du complexe, ainsi l'objectif est de réhabiliter cette jeune main-d'œuvre et la former dans les meilleures conditions pour relever défi de l'exportation.



49e Conférence de l'OAA à Alger: L'assurance agricole au cœur des priorités des assureurs africains

Les travaux de la 49e conférence et Assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA), prévus du 27 au 31 mai courant à Alger, devraient aboutir à des solutions novatrices pour booster l'industrie des assurances, plus particulièrement l'assurance agricole qui est au cœur des priorités des assureurs africains, a affirmé Cherif Benhabiles, vice-président de l'OAA et président du Comité d'organisation local.

«Face à l'ampleur des catastrophes naturelles, les propositions de cette rencontre devraient apporter des solutions qui permettraient d'améliorer la gestion des risques agricoles, renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs contre les aléas climatiques, et par là même, assurer la sécurité alimentaire des pays du continent», a expliqué M. Benhabiles à l'APS. Elu vice-président de l'OAA en 2022, le responsable a ajouté que les débats seront également focalisés sur les voies et moyens de convaincre les agriculteurs sur l'impératif de se protéger contre les sinistres et les aléas climatiques, déplorant que «très peu d'entre eux le font». «La branche agricole représente moins de 4 % du marché africain des assurances évalué à 62 milliards de dollars», a-t-il argué. S'agissant de l'Algérie, «le taux de couverture des risques agricoles ne représente que 3 % sur un marché d'assurance estimé à 1,2 milliard de dollars», a fait savoir le responsable, précisant que «l'assurance concerne principalement la filière céréalière». Egalement directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), M. Benhabiles a souligné, par ailleurs, l'impératif de mettre en place de nouveaux dispositifs d'assurance adaptés en tenant compte de l'ampleur des calamités agricoles

accentuée par les changements climatiques. «Ces catastrophes impactent lourdement les agriculteurs et endommagent leurs récoltes», a-t-il prévenu, évoquant les pertes agricoles enregistrées récemment au niveau de certaines régions de l'est du pays, «affectées par la grêle et les inondations». Organisé sous le thème : «La contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique», la rencontre qui devrait regrouper plus de 1 700 participants, dont des experts internationaux, des assureurs et réassureurs, permettra de mettre en avant l'importance de l'industrie des assurances dans le renforcement de la sécurité alimentaire.

«Outre l'indemnisation financière des sinistres, la prévention et la gestion des risques représentent également les principales missions du secteur des assurances pour développer une agriculture durable et résiliente», a souligné M. Benhabiles. Cette rencontre sera l'occasion d'«échanger nos connaissances en s'appuyant sur les expériences réussies basées sur la prévention et les systèmes d'alertes précoces», a-t-il ajouté. Cette rencontre continentale, qui se tient dans une conjoncture économique marquée par l'aggravation des problèmes climatiques et les tensions politiques, permettra de souligner l'importance de l'industrie de l'assurance en tant que levier de développement économique et social dans le continent, a-t-il conclu.



Les finances publiques à l'heure de la réforme

«A l'instar de tous les secteurs, les finances publiques sont concernées par les réformes. Principalement la concrétisation de l'un des principaux objectifs du programme du gouvernement relatif à l'instauration de nouvelles règles en la matière. Cette réforme a été matérialisée par la loi organique 18-15 relative aux lois de finances. Entrée en vigueur cette année, elle a introduit des innovations majeures et conformes aux meilleures pratiques internationales», a déclaré, hier, Mme Ladraa Ilhem, directrice de la modernisation des systèmes budgétaires à la direction générale du budget au ministère des Finances, sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3. L'intervenante explique que l'entrée en vigueur de cette loi organique a permis de «préparer et d'exécuter le budget 2023 en mode programme». «Nous avons mis en place tous les outils et les instruments nécessaires pour cette réforme. La budgétisation par programme est la principale introduction de la réforme budgétaire. Il s'agit d'un ensemble de crédits concourant à la réalisation d'une mission spécifique relevant d'un ministère ou d'une institution publique, et définie autour d'un ensemble cohérent d'objectifs précis et en associant des indicateurs de performance à chaque programme

à qui on définit les résultats attendus », précise la même responsable.

Selon elle, « cette nouvelle gestion fait passer l'Etat d'une logique de moyens vers une logique de résultats ». « C'est-à-dire qu'avant 2023 on s'intéressait davantage au volume des moyens consacrés à une politique publique qu'aux résultats concrets obtenus grâce à ces moyens. Désormais, les discussions budgétaires portent non seulement sur les moyens mais également sur l'efficacité de la dépense, par rapport à des objectifs définis et les résultats attendus pour chaque politique publique », affirme Mme Ladraa.

Cette démarche « vise à responsabiliser les gestionnaires », ajoute l'intervenante. « La gestion axée sur les résultats (GAR) vise à rendre le gestionnaire responsable de sa gestion. Transparence et obligation de résultats vers le cadre de performance qui favorise la fixation des objectifs à moyen terme, et l'identification des indicateurs de performance pour pouvoir mesurer le rendement », affirme encore l'invitée de la Chaîne 3.

« Ce nouveau cadre permet de rationaliser les dépenses pour les rendre efficaces et performantes. A travers la transparence budgétaire et l'amélioration de la présentation et la diffusion budgétaire, aussi à travers le cadrage budgétaire à moyen terme, on doit planifier les dépenses et être performant dans le cadre d'une contrainte budgétaire », note l'intervenante.

Mme Ladraa ajoute que « pour pouvoir réformer, il faut investir dans la ressource humaine, car c'est elle qui va mettre en place toutes ces nouvelles procédures ». Elle rappelle que « les services du ministère des Finances ont adopté, avant la promulgation de la loi organique 18-15 en septembre 2018, tout un dispositif de formation et de vulgarisation pour investir dans la ressource humaine, pour que chaque acteur s'approprie davantage les nouveaux principes de la réforme des finances publiques».

Le président de la République poursuit sa visite d'Etat au Portugal Forum des hommes d'affaires algéro-portugais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune poursuit, mercredi, sa visite d'Etat au Portugal à la tête d'une importante délégation ministérielle.

Le président Abdelmadjid Tebboune procèdera, au dernier jour de sa visite, à l'ouverture du forum des hommes d'affaires algéro-portugais, qui tend à rapprocher les investisseurs des deux pays, à examiner les opportunités de coopération et de partenariat et à booster la coopération économique.

Le président de la République présidera, en compagnie du Premier ministre portugais, M. Antonio Costa, la cérémonie de signature d'accords bilatéraux dans de nombreux domaines de coopération entre les deux pays.



وزير المالية يشارك في أشغال الجمعيات السنوية للبنك الإفريقي للتنمية بمصر

يتوجه وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الاربعاء، إلى شرم الشيخ (مصر) ليشترك في أشغال الجمعيات السنوية الـ 58 لمجمع البنك الإفريقي للتنمية.

وفي هذا الاطار، سيحضر الوفد الذي يترأسه فايد اجتماعات مجلس محافظي البنك لاسيما الاجتماع المخصص لدراسة تقارير نشاطات البنك الإفريقي للتنمية والموافقة عليها و كذا المصادقة على الوضعية المالية السنوية، حسب ما أفاده بيان للوزارة.

وسيتطرق مجلس محافظي البنك إلى أولويات البنك المتعلقة لاسيما بالتحدي الذي يمثله تمويل تنمية ذات نسبة انبعاثات كربون ضعيفة من أجل نمو أخضر ومنصف ومستدام تماثيا مع الأهداف المناخية، وكذا ضرورة وضع التأقلم المناخي في صلب أولويات السياسات الاقتصادية.

كما سيتناول المجلس ضرورة تطوير افريقيا لإمكاناتها الفلاحية بغية تعزيز أمنها الغذائي.

في نفس السياق، سيخصص اجتماعها الاخير للمصادقة على التقارير الرسمية وقراءة البيان الختامي الذي سيتوج أشغال الجمعيات السنوية 2023.

وبهذه المناسبة، سيغتنم وزير المالية فرصة حضوره أشغال هذه الجمعيات ليلتقي بنظرائه الإفريقيين ورؤساء المؤسسات المالية من أجل التبادل حول تطور الوضع الاقتصادي الدولي وآفاق النمو العالمي. من جهة أخرى، أشار البيان إلى أن هذه اللقاءات ستشكل أيضاً مناسبة “لاستكشاف فرص جديدة للتعاون مع بلدنا في مجالات التنمية الاقتصادية والاجتماعية”.

وتستقبل الجمعيات السنوية لمجمع بنك التنمية الإفريقي لسنة 2023، المنظمة تحت عنوان “تعبئة تمويل القطاع الخاص للمناخ والنمو الأخضر في إفريقيا”، تمثيلية رفيعة المستوى تضم رؤساء دول وحكومات ومسؤولي مؤسسات دولية و اقليمية و منظمات غير حكومية وكذا أطراف فاعلة أساسية للقطاع الخاص.

الشروق

توقعت أن تصبح بكين بديلا لموسكو في صفقات السلاح

دراسة أمريكية توصي بتعزيز التعاون الأمني والاقتصادي مع الجزائر

أكدت دراسة صادرة عن مركز بحث أمريكي، أنه تزامنا والعمليات العسكرية الروسية في أوكرانيا، فإن أفضل نهج يمكن لواشنطن اعتماده في هذه المرحلة هو الاستمرار في معاملة الجزائر كشريك في المجال الأمني وإيجاد فرص لتعميق العلاقات، داعية صانع القرار في واشنطن إلى “التركيز على رؤية مشتركة مع الجزائر

وقدمت دراسة حديثة صادرة عن مركز واشنطن لدراسات الشرق الأدنى، تحت عنوان “العلاقات الجزائرية الروسية بعد غزو أوكرانيا”، واقع العلاقات بين البلدين، وكيف للإدارة الأمريكية والدول الغربية الاستثمار في هذا الوضع لتوسيع شراكتها مع الجزائر

وقالت الدراسة التي أعدها كل من الدكتورة وسابين هينبرج بكلية الدراسات الدولية المتقدمة في جامعة جونز هوبكنز، والمتخصص في الشؤون العسكرية والأمنية في الشرق الأوسط، غرانت روملي، إضافة إلى مساعد شؤون البحوث في “برنامج السياسة العربية” بمعهد واشنطن إريك يافورسكي، أن الجزائر “حافظت على علاقة وثيقة مع شريكها التقليدية في مجال الأمن (روسيا)، لكن الرغبة الدائمة في التوازن والاستقلالية يمكن أن توفر فرصاً للدول الغربية، بما فيها الولايات المتحدة.”

وتذكر الدراسة أن العمليات الروسية في أوكرانيا قد أحدثت “تصدعا” في علاقات موسكو مع بعض شركائها، لكن الأمر لم ينسحب على الجزائر، وأوضحت أن “الغزو الروسي لأوكرانيا قد أثر في بعض شراكات موسكو التاريخية وعرضها لتحديات مع دول أخرى، إلا أن الجزائر لا تبدو مستعدة للانحراف بشكل كبير عن علاقتها التاريخية الوثيقة مع موسكو في المستقبل القريب، وفي المقابل، فرضت الحرب على أوكرانيا تحديات جديدة أمام الجزائر وأهدافها الراسخة المتمثلة باعتماد سياسة خارجية أكثر استقلالية”، لكن الدراسة تؤكد أنه ورغم هذا التقارب تحاول الجزائر باستمرار تحقيق توازن بين علاقتها مع روسيا ورغبتها في اعتماد مبدأ عدم الانحياز على الساحة العالمية.

وأشارت الدراسة إلى ما أسمته استفاضة الجزائر من الآثار الثانوية للغزو الروسي، وأبرزها “رغبة دول أوروبا في التوقف عن الاعتماد على الغاز الطبيعي الروسي. على سبيل المثال، تُعد الجزائر حالياً أكبر مورّد للغاز الطبيعي لإيطاليا، التي كانت تستورد سابقاً معظم غازها الطبيعي من روسيا.”

وتناولت الدراسة التعاون الوثيق بين الجزائر وروسيا، خاصة في مجال التسليح، وقدرت أن ما أسمنته “اعتماد الجزائر التاريخي على الدعم العسكري الروسي” قد يتحول إلى نقطة ضعف، وعللت تقديرها بالقول “أثار حرب أوكرانيا تعيق قدرة موسكو على بيع الأسلحة والمعدات المتعلقة بالأسلحة، علماً أن الغزو أعاق فعلياً صادرات الأسلحة الروسية في جميع أنحاء العالم.”

ومقابل هذا تقدم الدراسة بعض الدول التي يمكن أن تعقد معها الجزائر صفقات في مجال التسليح ومن ذلك الصين، وذكرت أنه “من المرجح أن تسعى الصين على وجه الخصوص، إلى سد الفجوة الروسية، علماً أن الولايات المتحدة وصفت الصين في عام 2019 بأنها المصدر الأسرع نمواً للأسلحة في العالم خلال الخمسة عشر عاماً الماضية، وقد استخدمت الجمهورية الشعبية مبيعاتها من الطائرات المسيّرة المسلّحة إلى الجزائر ودول أخرى في المنطقة كنقطة انطلاق لتسويق منصات أخرى أكثر تقدماً.”

وتشير كذلك إلى أمريكا رغم أن الجزائر لا تفتني أسلحتها منها إطلاقاً، وأوردت “قد تنتظر واشنطن أيضاً في استخدام احتمالات بيع الأسلحة والتعاون الأمني، لاسيما فيما يتعلق بمكافحة الإرهاب، كطريقة لسحب الجزائر من فلك موسكو.”

واختتمت الدراسة باستشراق العلاقة التي يمكن أن تجمع الجزائر بأمريكا، وكتبت “أفضل نهج يمكن لواشنطن اعتماده في هذه المرحلة هو الاستمرار في معاملة الجزائر كشريك في المجال الأمني وإيجاد فرص لتعميق العلاقات، ويمكن أن يشمل ذلك تعزيز شراكات الاستثمار مع قطاعات أخرى من الاقتصاد الجزائري مثل الزراعة والطاقة المتجددة، ومواصلة تشجيع مناخ استثماري جزائري أكثر استقراراً وودية.”

وتابعت: “على الولايات المتحدة إشراك الجزائر في المحادثات التي تتناول موضوع الاستقرار الإقليمي، لاسيما بالنظر إلى مخاوف الأخيرة بشأن الانهيار الاقتصادي المحتمل في تونس المجاورة وتزايد عدم الاستقرار في منطقة الساحل. وقد يكون التركيز على رؤية مشتركة لتحقيق المزيد من الاستقلال للجزائر هو أفضل طريقة لواشنطن لتسهيل مثل هذه النتيجة”



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger